



**Réponse du Ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, à la question parlementaire N° 3457 du 13 janvier 2026 de l'honorable Député Laurent Zeimet au sujet des incidents lors de la nuit de la Saint-Sylvestre 2025-2026.**

**1. Combien de communes ont interdit l'usage de feux d'artifice et/ou d'engins pyrotechniques sur leur territoire et Monsieur le Ministre peut-il en fournir la liste ?**

L'usage de feux d'artifice et/ou d'engins pyrotechniques est interdit dans de nombreuses communes. Certaines communes prévoient toutefois, à titre dérogatoire et dans des situations particulières, la possibilité de solliciter auprès du bourgmestre une autorisation pour l'usage de feux d'artifice et/ou d'engins pyrotechniques

Sur base des informations qui ont été communiquées par les communes au ministère des Affaires intérieures, l'usage des feux d'artifice est généralement interdit dans 85 communes. Il s'agit des communes de Beaufort, Bech, Beckerich, Berdorf, Bertrange, Bettembourg, Bettendorf, Betzdorf, Bissen, Biwer, Boulaide, Bourscheid, Bous-Waldbredimus, Clervaux, Colmar-Berg, Consdorf, Contern, Dalheim, Diekirch, Differdange, Dudelange, Echternach, Ell, Erpeldange-sur-Sûre, Esch-sur-Alzette, Ettelbruck, Feulen, Fischbach, Flaxweiler, Garnich, Goesdorf, Grevenmacher, Groussbus-Wal, Habscht, Heffingen, Hesperange, Junglinster, Käerjeng, Kayl, Kehlen, Kiischpelt, Koerich, Kopstal, Lac de la Haute Sûre, Larochette, Lenningen, Leudelange, Lintgen, Lorentzweiler, Luxembourg, Mamer, Matternach, Mersch, Mertert, Mertzig, Mondercange, Mondorf-les-Bains, Niederanven, Parc Hosingen, Pétange, Préizerdaul, Reckange-sur-Mess, Redange/Attert, Roeser, Rosport-Mompach, Rumelange, Saeul, Sandweiler, Sanem, Schengen, Schuttrange, Stadbredimus, Steinfort, Steinsel, Strassen, Troisvierges, Vallée de l'Ernz, Vianden, Vichten, Waldbillig, Walferdange, Weiler-la-Tour, Wiltz, Wincrange, Winseler.

La plupart des communes ayant interdit l'usage de feux d'artifice ont également interdit l'emploi d'engins pyrotechniques. Au total, 87 communes interdisent de manière générale l'usage d'engins pyrotechniques.

**2. et 3. Combien d'amendes ont été émises durant la période de la nuit de la Saint-Sylvestre ?**

**Monsieur le Ministre peut-il fournir une répartition des amendes émises par grandes catégories d'infractions (p. ex. circulation routière, alcool/drogues au volant, vitesse, stationnement, tapage/nuisances, violences, dégradations, usage/détention d'objets interdits)**

Il n'est pas possible d'effectuer une recherche automatisée portant sur les avertissements taxés (amendes) concernant la nuit de la Saint-Sylvestre, parce que les données disponibles incluent les journées complètes du 31 décembre 2025 et du 1er janvier 2026.



Sur ces deux journées, 525 avertissements ont été établis, principalement pour excès de vitesse en agglomération et infractions liées au stationnement, répartis comme suit :

Avertissements taxés émis au cours des journées complètes du 31 décembre 2025 et du 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

- 2 avertissements taxés: inobservation d'un signal de limitation de vitesse en agglomération, dépassement  $\leq 15$  km/h
- 197 avertissements taxés: dépassement de la limite de 50 km/h en agglomération, dépassement  $\leq 15$  km/h
- 8 avertissements taxés: dépassement de la limite de 50 km/h en agglomération, dépassement  $> 15$  km/h
  - stationnement et parage :
- 43 avertissements taxés: stationnement interdit
- 8 avertissements taxés: arrêt et stationnement interdits
- 1 avertissement taxé : parking réservé à certaines catégories de véhicules
- 5 avertissements taxés: stationnement sur emplacement réservé aux véhicules transportant des personnes handicapées
- 2 avertissements taxés: dépassement de la durée maximale sur parcmètre  $> 30$  minutes
- 1 avertissement taxé : non-paiement de la taxe  $\leq 30$  minutes
- 14 avertissements taxés: non-paiement de la taxe  $> 30$  minutes
- 161 avertissements taxés: non-affichage visible du ticket derrière le pare-brise
- 1 avertissement taxé: non-affichage de la vignette de paiement électronique
- 25 avertissements taxés: stationnement en zone de rencontre ou résidentielle en dehors des emplacements signalés
- 24 avertissements taxés: stationnement sur partie de voie réservée aux piétons ou autres usagers
- 1 avertissement taxé: stationnement à moins de 12 mètres d'un arrêt bus/tram
- 9 avertissements taxés: stationnement sur lignes obliques parallèles délimitées par une ligne continue
- 8 avertissements taxés: non-utilisation du disque de stationnement réglementaire
- 1 avertissement taxé: indication horaire inexacte sur disque de stationnement
- 10 avertissements taxés: parage non conforme aux emplacements délimités
- 3 avertissements taxés: stationnement gênant ou non-respect des obligations de placement du véhicule

Contrairement aux avertissements taxés, une recherche automatisée des procès-verbaux est possible spécifiquement pour la soirée de la Saint Sylvestre (du 31 décembre 2025 - 18 heures au 1<sup>er</sup> janvier 2026 - 6 heures).

La Police a établi 106 procès-verbaux, qui se répartissent comme suit :

- 12 cambriolages
- 1 vol de véhicule
- 6 vols dans des véhicules ou accessoires



- 1 vol à la tire
- 32 vols simples
- 6 vols avec violences et menaces
- 18 atteintes aux biens et vandalisme (dont 15 faits de vandalisme)
- 5 coups et blessures
- 1 cabarétage
- 1 détention d'arme prohibée
- 4 infractions relevant de la Police des étrangers
- 6 ivresses publiques
- 12 procès-verbaux concernent la circulation et l'alcool, incluant ivresse au volant, accidents liés à l'alcool, mises en fourrière et excès de vitesses
- 1 violence domestique.

A noter que ces statistiques sont provisoires et peuvent encore évoluer, tant que les procédures policières ne sont pas finalisées.

#### **4. Combien d'incidents ont été recensés en lien avec des feux d'artifice ?**

Le CGDIS a recensé 5 départs de feu et un blessé léger en lien direct avec des feux d'artifices.

#### **5. Combien d'interventions ont nécessité la mobilisation d'autres services (par exemple CGDIS) ?**

Il est difficile d'établir combien d'interventions du CGDIS sont liées aux évènements de la nuit de la Saint-Sylvestre et qui n'auraient pas eu lieu durant une quelconque autre journée de l'année. Le CGDIS a effectué au cours de la nuit de la Saint-Sylvestre (31.12.25 18:30 heures à 01.01.26 06:30 heures) au total 132 interventions, un chiffre qui ne sort pas de l'ordinaire.

#### **6. Combien d'agents de la Police grand-ducale ont été mobilisés au total pour la nuit de la Saint-Sylvestre ?**

Pour la nuit de la Saint-Sylvestre, un effectif renforcé d'agents de Police a été mobilisé afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens, de contrôler la circulation et de garantir une présence policière sur l'ensemble du territoire. Le nombre exact d'agents mobilisés n'est pas communiqué pour des raisons tactiques et de sécurité opérationnelle.

Luxembourg, le 11 février 2026  
Le Ministre des Affaires intérieures,  
(s.) Léon Gloden